



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 04 DÉCEMBRE 2018

Présents : MM. FEBVAY (Président) - DA MATA - LETELLIER – PLASSART.

Excusés : MM. ANDRIEU - MAGGIO – BROGNARA - CHUPPE.

RAPPEL

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

COURRIERS

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S. du 27 novembre 2018.

Remerciements.

Club d'ATTAINVILLE FUTSAL

La commission a renseigné le représentant de la Mairie concernant les travaux restant à effectuer dans le gymnase.

Club de l'AS CHAUMONTEL-LUZARCHES

La commission a reçu le représentant du club et lui a donné des informations concernant la réfection du terrain municipal.

IMPORTANT

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.

Président

Christian FEBVAY

Secrétaire

Joseph PLASSART